



La ligue de l'enseignement du Val d'Oise propose :

« Lire et faire lire »



**Un appel aux bénévoles
de plus de 50 ans pour
partager avec les enfants
le plaisir de la lecture**

Contact :

**Ligue de l'enseignement du Val d'Oise
2/4, rue Berthelot, 95300 Pontoise
Service « Sorties scolaires & culture »
Bruno Anselmetti et Sandrine Herbert
Tel : 01 30 31 89 44
www.ligue95.com**

« LIRE ET FAIRE LIRE » DANS LE VAL D'OISE

Sommaire

1. Présentation synthétique	page 3
2. Points de repères sur « Lire et faire lire »	page 3
3. Les bénéficiaires des actions	page 5
4. Les objectifs du Programme « Lire et faire lire »	page 5
5. Les conditions d'accès aux actions	page 6
6. Le déroulement des séances	page 6
7. Les leviers de réussite	page 7
8. Le livre et « Lire et faire lire »	page 7
9. Les outils méthodologiques et références théoriques	page 8
10. Nos relations avec les partenaires	page 8
11. Compétences et formation des bénévoles	page 9
12. Communication	page 11
13. Notre démarche d'évaluation des actions	page 12
14. Annexes	page 13
- Témoignage de Françoise Royer, lectrice dans un centre de loisirs maternels à Sarcelles	page 13
- Témoignage de Pussy Osdoit, lectrice pendant la pause méridienne à Franconville	page 14
- Les chartes « Lire et faire lire »	page 15
- 3 Bibliographies	page 17
- Le comité de soutien des écrivains	page 20



1 PRESENTATION SYNTHETIQUE

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle créé en 1999. Une charte a été élaborée dans le cadre de ce programme.

Des bénévoles, retraités ou âgés d'au moins 50 ans, offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et les ouvrir à la littérature en leur racontant des histoires à l'aide de livres, albums, contes,

Cette action culturelle accompagne les enfants dans leur apprentissage de la lecture mais Lire et faire lire n'est pas un programme de soutien ni d'accompagnement scolaire. Les séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Lire et faire lire est présent dans le département du Val d'Oise sur le temps péri scolaire et sur le temps scolaire. Dans les deux cas, Lire et faire lire se déroule selon ses objectifs et sa charte. En péri scolaire, les lectures se déroulent pendant la pause méridienne ou après la classe de l'après midi ou encore en Accueils Collectifs de Mineurs (centres de loisirs) les mercredis.

STRUCTURE REALISATRICE : **Ligue de l'enseignement du Val d'Oise (95)**

Association Loi 1901

Date de création : 1967

Coordonnées : 2/4 rue Berthelot, 95300 Pontoise, 01 30 31 26 98 www.ligue95.com

2 POINTS DE REPERES SUR LIRE ET FAIRE LIRE

Création :

Ce programme, porté par une association nationale du même nom, est inspiré d'une action menée à Brest depuis 1985 : à la demande d'un instituteur, les membres de l'Office des Retraités et des Personnes Agées de Brest (ORPAB) sont entrés en 1985 dans l'école Nattier pour aider au fonctionnement de la Bibliothèque. Au fil des ans leur intervention s'est élargie. Cette initiative brestoïse a fait l'objet d'une évaluation menée par l'Université de Bretagne Occidentale sous le titre "Les accompagnements entre générations dans l'univers scolaire".

C'est d'après cette expérience qu'Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée, ancien Président du Relais civique, ont créé l'association « Lire et faire lire » en 1999.

Le programme national « Lire et faire lire » :

Lire et faire lire est une association Loi 1901. Ses membres fondateurs sont 2 associations à envergure nationale : la ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) que l'on retrouve toutes deux au Conseil d'Administration.

Les statuts de l'association stipule que l'animation sur le terrain de son objet sera assurée dans chaque département par une coordination toujours constituée de la fédération départementale de la ligue de l'enseignement (anciennement appelé les Fédérations des Œuvres Laïques) et l'UDAF (les fédérations départementales de l'UNAF). Ainsi, Lire et faire lire intègre pleinement le projet éducatif de la ligue de l'enseignement, laquelle est issue des mouvements d'éducation populaire et se veut complémentaire de l'école (et reconnue comme telle). En quelque sorte, l'association Lire et faire lire a trouvé un garant pédagogique de son objet.

Notre organisation départementale :

Nous concernant dans le Val d'Oise, la coordination est assurée seulement par la ligue de l'enseignement du Val d'Oise (95). Lire et faire lire est une de nos activités et non une organisation associative et départementale. Le projet intègre les actions du service « Sorties scolaires et culture » de notre fédération.

La coordination départemental implique notamment la communication et la mise en place avec les collectivités, le recrutement et le plan de formation des lecteurs, la gestion administrative de ceux-ci (placement, assurance, ...), la relation avec les structures d'accueil, les bibliothèques, l'organisation de rencontres et de débats avec des auteurs du livre de jeunesse, ...

Repères sur les actions :

Le dispositif dans le Val d'Oise représente en juin 2009 :

- 298 bénévoles dont chacun se déplace au minimum 1 fois par semaine pour mener l'activité et pour une moyenne de 28 semaines par an.
- 144 structures d'accueils réparties de la façon suivante : 132 écoles primaires (maternelles et élémentaires), 2 collèges, 4 crèches, 4 centres de loisirs, 1 Institut Médico-Educatif, 1 foyer socio éducatif (Internat). Pour tous ces lieux, les actions Lire et faire lire se déroulent au minimum 1 fois par semaine jusqu'à tous les jours lorsque l'équipe locale des lecteurs bénévoles est conséquente. L'ensemble des actions est répartie sur 40 communes du département.
- En péri scolaire, les actions se déroulent pendant la pause méridienne avant ou après le repas des enfants, le soir après la classe et les mercredis concernant les centres de loisirs.
- En temps scolaire, les séances se déroulent pendant le temps de la classe, toujours en petit groupe et en concertation avec l'enseignant(e). Lire et faire lire intègre alors le projet d'école.
- L'âge des enfants varie de 2 ans pour les crèches jusqu'à 10 pour les collèges (seules les élèves des classes de 6^{ème} y ont accès)
- Cela représente 6000 heures de lecture en 2009 (temps scolaire + temps péri scolaire). Un volume en évolution croissante tous les ans.
- On peut estimer entre 5000 et 7000 enfants concernés pour l'année 2009 (temps scolaire + temps péri scolaire).



Contexte de réalisation des actions :

Les actions se déroulent principalement dans les locaux scolaires toute la semaine ainsi que dans les centres de loisirs les mercredis (ces locaux peuvent d'ailleurs être les mêmes). Le choix du public (structure, âge, plages horaires, fréquences) se définit en concertation avec la collectivité locale puisque l'action se place dans le projet éducatif global de la ville et intègre le cas échéant des dispositifs comme le PRE (Réussite Educative) ou PEL (Projet Educatif Local) de la commune ou encore dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

La fréquence de l'activité et les plages horaires sont directement organisés avec les responsables des structures d'accueil (écoles ou ACM).

Nous vérifions toujours auprès de la commune ses objectifs pour lesquels notre action est souhaitée par elle : s'agit-il de découverte de la lecture plaisir, d'un projet autour du conte, d'une offre parmi d'autres parmi les activités socio culturelles ? Dans tous les cas nous inscrivons dans une convention avec la commune que celle-ci s'engage à respecter la charte de Lire et faire lire tout au long de la mise en place du projet pour ne pas dénaturer celui-ci. Ainsi, nous renouvelons ces conventions tous les ans (en année civile ou en année scolaire).

Dans le cas où les actions se déroulent pendant le temps scolaire, leurs réalisations sont discutées avec l'école et l'inspection académique.

3 LES BENEFICIAIRES DES ACTIONS

Les actions s'adressent aux enfants des écoles et/ou des centres de loisirs maternels et élémentaires du département.

4 LES OBJECTIFS du PROGRAMME « LIRE ET FAIRE LIRE »

Rappel des objectifs généraux :

- LFL est un appel aux bénévoles pour partager avec le jeune public le plaisir de la lecture autour du livre
- Favoriser le lien intergénérationnel

Objectifs opérationnels :

- Permettre à l'enfant de recevoir des histoires et des contes,
- Permettre aux enfants de partager ces moments autour du plaisir de la lecture et de les revendiquer
- Renforcer le lien famille/bibliothèque
- Aménager à chaque fois un lieu adéquat à l'action, pour qu'elle soit repérable et identifiable pour le jeune comme une action pérenne et singulière de la structure d'accueil
- Pérenniser l'action dans le champ péri scolaire
- Revendiquer le livre de jeunesse comme objet culturel et « voyageur »

5 LES CONDITIONS D'ACCES AUX ACTIONS

Les enfants sont tous volontaires. La proposition est faite auprès de chacun d'entre eux sans exception. La participation est sur libre choix et l'envie du moment. Elle ne s'inscrit pas dans un cycle : on peut venir telle séance et ne pas venir la suivante.

Il n'y a pas de public cible dans le public choisi : l'offre est valable pour tous les enfants des structures où l'action se déroule. De même il ne sera pas demandé aux animateurs péri scolaire de la ville d'effectuer la constitution des groupes de participants par une autre motivation que la volonté de l'enfant d'y participer. Pas de stigmatisation concernant les difficultés scolaires supposés de l'enfant par exemple, d'autant que l'action ne se place pas ici dans le temps scolaire.

L'enfant peut demander à participer à la prochaine séance (en général celle-ci se déroulera la semaine suivante). Si ce cas se voit répété et ce pour plusieurs enfants, l'organisateur fera en sorte de multiplier les séances par la venue d'autres bénévoles par exemple.

6 LE DEROULEMENT DES SEANCES

L'espace et le temps :

- Locaux scolaires dans un coin aménagé : coin bibliothèque, petit salle d'activité confortable, en extérieur sous un arbre, ...
- Temps de restauration (avant ou après le déjeuner) ou temps post scolaire (fin de journée) ou pendant la classe si Lire et faire intègre le projet d'école
- La séance dure 30 minutes maximum, temps « informel » inclus
- La séance est animée par un lecteur bénévole pour un groupe de 2 à 6 enfants

Les activités des enfants :

- L'enfant choisit puis demande à participer
- L'enfant s'engage pour rester jusqu'à la fin de la séance
- Avec ce groupe et le lecteur bénévole, il se rend au lieu déterminé pour le déroulement de la séance
- L'enfant se trouve en position d'écoute (histoires, comptines) et non de pratique. Il reçoit (on lui raconte des histoires).
- Il peut : se reposer, dormir, poser des questions, demander à lire, demander la parole
- Il échange avec le lecteur et les autres enfants du groupe à propos des histoires lues, de ce qu'il en pense, de ce qu'il aime ou pas, mais aussi à propos de tout autre chose



7 LES LEVIERS DE REUSSITE

En voici quelques uns :

- La simplicité de l'action : quel enfant n'aime pas qu'on lui raconte des histoires ?
- Le fait qu'elle repose sur la rencontre volontaire (volontariat des bénéficiaires et des intervenants)
- Le fait que l'intervenant pratique dans la même structure toute l'année, voire plusieurs années : lien avec les enfants, voire complicité. L'intervenant devient un acteur reconnu par les enfants de l'école (de la structure) et parfois par les parents.
- Le cadre de l'action : si celle-ci permet une part d'improvisation dans sa pratique, elle n'en possède pas moins un cadre dans son organisation générale qui permet d'intégrer facilement un projet de fonctionnement de la commune pendant le temps de restauration ou du centre de loisirs (ACM) pendant toute l'année scolaire.
- Le soutien de l'intervenant et la formation de celui-ci : la coordination du programme (la ligue de l'enseignement) fait en sorte que l'intervenant ait accès à des outils (réseau bibliothèque, rencontres autour du livre, formation, bibliographies), n'ait pas à se soucier des détails inévitables (assurance, inscription au fichier national),
- Action qui présente une facilité de complémentarité avec d'autres actions du même champ culturel.

8 LE LIVRE ET LIRE ET FAIRE LIRE

Le livre est l'objet fondamental. Si écouter l'histoire est le moment privilégié de l'action, il reste de la place pendant la séance pour toucher, regarder, s'approprier, lire ou essayer de lire quelques phrases.

Les intervenants (les bénévoles lecteurs) ont la possibilité d'emprunter et d'utiliser bon nombre de livres et albums grâce aux facilités de prêts octroyés par les bibliothèques du département.

Les bénévoles ont une carte de membre « Lire et faire lire » permettant un accueil personnalisé et « professionnel » dans la bibliothèque de leur lieu de résidence.

Cet emprunt de livres implique des lectures préalables (le bénévole lit d'abord pour lui, teste les albums auprès d'autres enfants de sa famille par exemple) .

Le bénévole se sert des dernières expériences pour peaufiner sa pratique : quels livres marchent bien ? Lesquels sont à éviter ? Lesquels font rire ? Lesquels sont idéals pour clore une séance ? ../..

C'est ici que l'accompagnement du bénévole autour du livre de jeunesse prend tout son sens et est permisible grâce au tissage que nous avons créé entre les différents acteurs comme les bibliothécaires, des associations affiliées et nous-mêmes avec notamment l'ensemble du programme de rencontres et d'ateliers que nous organisons tout au long de l'année et où le livre est central.

9 LES OUTILS METHODOLOGIQUES ET REFERENCES THEORIQUES

Parmi les outils, nous pouvons citer ceux qui font partie de l'offre de la coordination départementale qui est proposée pour tous les intervenants bénévoles :

- Les formations et l'accompagnement (cf ci-après n°11)
- L'espace privé sur le site internet de l'organisateur : bibliographies, informations diverses autour des manifestations du livre mais aussi un document de formation BAFA autour de la connaissance de l'enfant
- Le Guide du bénévole

10 NOS RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Le Conseil Général :

- Subvention annuelle autour d'un objectif commun : la réalisation d'une action en cohérence avec les objectifs prioritaires du Conseil Général
- Bibliothèque Départementale du Val d'Oise qui coordonne la relation avec nous et l'ensemble des bibliothèques du département en prenant part notamment à une partie de la formation des lecteurs bénévoles
- L'abonnement gratuit systématique pour le lecteur bénévole dans la bibliothèque. Facilité de prêt en termes de délai et de quantité
- Bilan, Evaluation

Les Collectivités locales :

- Convention avec 21 communes du département : aide au financement, choix des lieux de l'action, aide pour le recrutement des bénévoles. Petite participation financière de ces communes.
- Avec certaines d'entre elles, nous travaillons sur d'autres projets ou actions (comme les voyages scolaires, les séjours de vacances, l'éducation à la citoyenneté, ...), ce qui peut permettre une facilité pour la mise en place d'une action telle que Lire et faire lire (très peu chère et « citoyenne »).

Les structures d'accueil :

- Organisation du coin lecture, du planning d'intervention, respect de la charte quant à l'accessibilité à l'action
- Action gratuite pour ces structures même lorsque la convention s'établit avec elles directement.

Des associations affiliées :

- Elles sont des appuis pour les outils ou formations des bénévoles (La Case, Lire 95) ou partenaires lors de manifestations autour du livre comme par

exemple les « Semaines d'éducation contre la racisme » (La Case) ou des salons du livre locaux (Lire 95).

Des intervenants occasionnels:

- Professionnels du livre ou auteurs rémunérés pour les formations et évènements comme la Journée Départementale ou Lire en Fête notamment.

Les bénévoles :

- Recrutement, formation, outils, assurance

Les parents d'élèves :

- Parfois en lien direct comme à Presles ou nous organisons les lectures avec la FCPE locale.

11 COMPETENCES ET FORMATION DES INTERVENANTS BENEVOLES

Compétences

Pour accomplir sa « mission » de lecteur bénévole, qui est de raconter des histoires à un petit groupe d'enfants volontaires à l'aide d'albums dans une démarche de plaisir, de partage et de découverte, l'intervenant doit effectuer les tâches suivantes pour lesquelles la coordination met en œuvre un certain nombre d'outils :

- Raconter une histoire à haute voix et cela pour plusieurs enfants en même temps
- Préparer ses séances en ayant au moins lu les albums choisis pour la dite séance
- Renouveler ses choix de livres, albums, ...
- Proposer les albums et ne pas toujours les imposer
- Pouvoir gérer les débuts et fin de séance
- Etre à l'écoute de l'enfant et du groupe tout en maîtrisant la gestion de celui-ci, être capable de donner la parole
- Etre à l'écoute du sens critique de l'enfant
- Le lecteur ne reste jamais seul avec un enfant.

Ces gestes doivent être accompagnés d'une attitude dont la forme sera en fonction de la personnalité de chacun mais à laquelle quelques points sont essentiels et impératifs à nos yeux :

- « Neutralité » : le lecteur ne fera pas état de ses opinions politiques, religieuses et morales. Il n'exprimera aucun jugement sur ceux dont les valeurs diffèrent des siennes, n'effectuera aucune propagande
- Etre conscient d'intervenir pour un moment convivial
- Connaissances ou à défaut intérêt pour les différentes cultures des populations
- Le lecteur s'engage à respecter les plannings fixés et à prévenir en cas d'absence (ponctualité)

Formation & accompagnement

Le recrutement

Pour recruter nos lecteurs volontaires nous avons quelques moyens comme :

- Le numéro vert national, lequel oriente l'auditeur vers les coordonnées de son département d'origine, donc vers notre numéro de téléphone pour les habitants du Val d'Oise
- Une rubrique permanente à Espace Bénévolat (site internet) avec demande précise par localités

- Les campagnes locales d'information faites avec les villes (articles dans le bulletin municipal, affichage dans des lieux stratégiques comme La Poste ou la bibliothèque, panneaux lumineux, ...)
- Le bouche à oreille
- Salons du livre et autres forums départementaux

Le premier contact avec le futur lecteur est très généralement téléphonique et ne tarde pas à devenir un entretien préalable à l'intervention : échanges autour des motivations de la personne, de ses attentes, de son temps disponible, de son expérience ou non de ce genre d'activité, de notre projet et des ses objectifs, de l'organisation concrète ... Si lire et faire lire semble correspondre à ses attentes et si nous estimons que la personne peut parfaitement intégrer toute notre équipe nous lui envoyons un livret qui explique notre pratique puis le calendrier de la prochaine formation. Si celle-ci est trop espacée dans le temps nous lui proposons un premier rendez-vous dans une école pour la visite des lieux et une première séance en « doublette » en compagnie d'un lecteur déjà « installé ».

La formation pour les nouveaux

La formation préalable à l'intervention se déroule en plusieurs 1/2 journées et pour un groupe de 15 nouveaux bénévoles au maximum. Elle est la suivante :

- « Objectifs et organisation des actions Lire et faire lire » par la ligue de l'enseignement du Val d'Oise
- « Connaissance de la littérature jeunesse » par la bibliothèque départementale du Val d'Oise
- « Lecture à haute voix » par une auteure jeunesse
- « L'adulte, l'enfant et le livre » par une journaliste spécialisée.

Ces modules se déroulent dans nos locaux de Pontoise ou sur site dans le cas où le groupe de bénévoles est issu d'une même commune ou presque.



L'accompagnement pour tous

Tous les bénévoles peuvent joindre la coordination départementale tous les jours ou presque : téléphone du service, mail, espace privé sur notre site internet, numéros de téléphones portables en cas d'urgence.

L'accompagnement peut se résumer comme tel :

- Présentation du lecteur aux adultes de la structure d'accueil et visite des lieux
- Prise en compte de ses attentes pour l'aménagement du coin lecture
- Possible première intervention du bénévole en doublette
- Réunions de rentrée dans 4 à 6 lieux différents et réparties géographiquement : réinscription, régulation et échange autour de la nouvelle année scolaire qui débute, informations diverses

- Constitution d'une équipe départementale de bénévoles référents (13 personnes) pour faciliter les besoins de communication entre la coordination et l'ensemble de l'équipe
- Espace privilégié sur notre site internet www.ligue95.com : bibliographies, chartes, le guide du bénévole, informations diverses et liens pertinents
- Calendrier d'ateliers dans 4 bibliothèques du département autour de l'échange de l'expérience de chacun et d'ateliers thématiques menées par des bibliothécaires jeunesse. Ces rencontres se déroulent entre janvier et mai de chaque année et sont réparties géographiquement à différentes dates.
- Participation (proposition de) à des événements nationaux ou locaux comme « Lire en fête », « le Jury des Incorruptibles », « le Printemps des Poètes », « les Semaines d'Education contre le racisme et les discriminations ». Evènements pour lesquels nous nous impliquons dans le Val d'Oise tous les ans.
- La Journée départementale Lire et faire lire : elle est organisée tous les ans et est dédié à l'ensemble de l'équipe pour les remercier de leur engagement militant. Nous y invitons une maison d'édition (Thierry Magnier en 2009, Rue du Monde en 2008, Milan en 2007, ../..) et des auteurs-illustrateurs avec lesquels nous organisons des ateliers de rencontre autour de leur travail
- Possibilité d'adhérer à l'association affiliée « Lire 95 » qui propose des rencontres avec des auteurs et illustrateurs à Eaubonne (95)

12 COMMUNICATION

Communication nationale autour du nom « Lire et faire lire », laquelle permet un premier rayonnement de l'information dans les départements :

- dans les médias (presse écrite, JT 20h, France 3 Régions) à l'occasion d'évènements ou de dates anniversaire. Les cibles sont les éducateurs et les décideurs.
- Partenariat comme La Poste en 2007/08 avec des campagnes d'information au public dans plusieurs bureaux de poste du pays. La cible est alors le potentiel bénévole.
- Site internet www.lireetfairelire.org
- Comité de soutien constitué de 120 écrivains de renom

Communication locale :

- Supports écrits, flyers, et informations distribués par courrier aux villes et aux écoles
- Rencontre avec les élus, directeurs d'écoles,

- Accueil téléphonique
- Croisement des activités (transversalité des services) au sein de la ligue de l'enseignement 95 et avec ses différents partenariats
- Site internet www.ligue95.com et la newsletter bimensuelle de la fédération
- Présence aux forums associatifs de quelques communes du Val d'Oise
- Affichage pour le recrutement
- Fiches actions sur France Bénévolat pour le recrutement
- Le bouche à oreille

13 NOTRE DEMARCHE D'EVALUATION DES ACTIONS

Plusieurs modalités pour nous aider à évaluer nos actions :

Réunion de bilans sur sites :

Elles peuvent être trimestrielles ou annuelles. Régulation ou bilan de l'action entre la coordination et la collectivité. Si celle-ci le souhaite, les intervenants y sont conviés.

Questionnaires/Bilans :

2 sortes de questionnaires sont envoyés à chaque fin d'année scolaire aux : 1 en direction des structures d'accueil et 1 en direction des bénévoles.

Comptes rendus au(x) financeur(s) et rapports d'activités :

C'est un exercice normal pour toute association. Un bilan financier et d'activité est rédigé pour le Conseil Général dans le cadre de sa subvention. Les rapports d'activités permettent un regard objectif quant à l'action menée. Ceux-ci sont effectués pour les partenaires, pour le rapport annuelle d'activité de la ligue, ../..

Régulation Coordination / Bénévoles :

Elle permet d'apercevoir quelques indices quant à la fréquentation des enfants, l'implication et l'intérêt croissant des autres partenaires.

Parmi ceux-ci notons les moments formalisés : réunion de rentrée par zones géographiques et par les questionnaires de fin d'année.

Réunion semestrielle Coordination / Bénévoles Référents :

Elle repose sur la discussion quant à l'évolution du projet départemental de Lire et faire lire. Elle permet de consulter et de permettre à cette équipe (13 personnes) de s'impliquer si elle le souhaite sur des questions de fond et non technique du projet 2 à 3 fois par an.

Réunions régionales et/ou nationales des coordinations :

Echanges et bilans en interne avec les autres coordinations de Lire et faire lire tous les ans. Regroupement national tous les 2 ans.



14 ANNEXES

Témoignage de Mme Françoise Royer, lectrice les mercredis après-midi en ACM à Sarcelles (Val d'Oise) :

« Depuis 2 ans j'interviens dans un centre de loisirs maternel de Sarcelles au titre de l'association « Lire et Faire Lire ».

La durée de la séance de lecture est de 2 heures, ce temps est divisé en deux afin de pouvoir prendre deux groupes d'enfants : un groupe de petits : 3-4 ans et un groupe de grands : 4-5 ans.

Lorsque j'arrive à 10h00, les enfants finissent un temps d'activités libres et se trouvent soit dans la cour de l'école, soit dans une ou plusieurs salles. Les enfants et les animateurs m'accueillent chaleureusement, tous m'appellent par mon prénom. Les enfants me connaissent bien maintenant et demandent à venir participer à la séance (souvent les mêmes). Nous essayons de solliciter certains mais ils sont toujours libres de leur participation.

Les groupes se composent de 5 ou 6 enfants (jamais plus de 5 pour les petits) et nous nous installons dans le CDI de l'école et comme il s'agit d'une école maternelle, les enfants s'assoient sur des poufs ou des coussins (plus ou moins en demi-cercle). Moi-même je ferme le cercle en m'installant sur une chaise afin de pouvoir lire une histoire tout en montrant les illustrations (livre tenu d'une main face aux enfants). Quelques fois nous nous asseyons par terre et en rond quand les enfants doivent participer à l'histoire : par exemple pour le livre de Louchard « Sur le nez ».

Les enfants s'asseyent en rond, mais durant la séance ils peuvent bouger changer de place ou même se mettre à l'écart tout cela est possible à condition qu'ils ne gênent pas les autres enfants. Certains enfants bougent beaucoup mais suivent bien l'histoire, d'autres ne veulent manifestement pas écouter, d'autres encore dérangent les autres enfants. Quand durant plusieurs séances : 2 minimum, ce même enfant n'arrive pas à rester un peu plus stable je ne l'incite plus à venir ou je l'accepte, s'il le demande, en lui ré expliquant qu'il ne doit pas gêner les autres.

En début de séance je propose un certain nombre de livres aux enfants, sachant qu'ils réclament souvent les mêmes livres (lecture de 2 ou 3 albums en 20 mn (20 mn de lecture et 10 mn d'installation et de choix). A chaque fois j'introduis un livre nouveau pour élargir leur choix et le faire évoluer. Quelques fois ils sont tous unanimes pour dire que « c'est nul », je n'élimine pas le livre mais je tiens compte de leur choix. Les enfants

sont plus attentifs quand ils peuvent participer physiquement ou oralement à l'histoire, par exemple : reconnaître ce que représente un nuage dans « La tête dans les nuages » de Marc Solal et François David, chanter avec : « Loup, loup, y es-tu » de Mario Ramos, deviner ce qui est caché derrière une illustration : « Le roi est occupé » de Mario Ramos. Mais les enfants réclament aussi beaucoup d'histoires de sorcières, de loups, de monstres.....

Souvent les ils me demandent si les livres sont à moi, je profite de l'occasion qui se présente pour leur parler de la bibliothèque de la ville en leur disant qu'ils peuvent y aller pour prendre des livres qu'ils pourront lire avec leurs parents ou leurs frères et sœurs. Je leur dis aussi que j'aime beaucoup lire, que les livres sont beaux, qu'ils peuvent sentir bon et que souvent j'en achète, je leur parle aussi du « respect » que l'on doit aux livres et que si on les aime on ne les abîme pas on ne les déchire pas surtout quand ils viennent de la bibliothèque municipale.

J'essaie aussi de leur parler des auteurs et des illustrateurs, à chaque début d'histoire je lis le nom de l'auteur et de l'illustrateur, l'édition et la collection et les pages de couverture l'histoire commence dès que je prends un livre ou un album en main.

A la fin de la séance je raccompagne les enfants dans la salle d'activités et, soit je repars avec un autre groupe, soit je pars du centre après avoir dit au revoir à tout le monde (bisous, petite caresse sur la joue ... selon les enfants). Je reviens toujours avec beaucoup de plaisirs ».

Témoignage de Mme Pussy Osdoit, lectrice tous les vendredis pendant la pause méridienne dans une école de Franconville (Val d'Oise) :

« Le Vendredi n'est pas un jour comme les autres pour moi : je vais lire pendant midi à l'école de la Fontaine-Bertin de Franconville. Je m'y suis préparée depuis la veille. Les albums ont été choisis avec soin, lus et relus à haute voix, parfois minutés. C'est qu'il ne faut pas louper ses effets ! Il ne faut pas abîmer ces moments magiques, petites bulles de bonheur où 5, 6 voire 8 enfants toutes classes confondues (mais surtout du CP au CE2 ou CM1) sont suspendus à vos lèvres et attendent la suite de l'album qu'ils vous réclameront ensuite et régulièrement tout au long de l'année. Bien sûr, il y a des valeurs sûres, des albums qui font mouche à chaque coup : « Petite fille et le loup », « La chèvre Biscornue », « Chttt ! », « Marcel le magicien » etc/etc.

Parfois aussi une petite voix s'élève à la fin de l'album, une petite voix qui s'est identifiée à un personnage et qui tout à coup dit sa douleur, sa colère contre les adultes, contre les autres. Moment difficile mais tellement important pour ces gamins parfois bien ballottés. Pour moi chaque séance est unique mais se déroule selon un cadre : nous lisons dans la bibliothèque de l'école, les enfants assis en angle sur des banquettes avec coussins ou parfois assis par terre sur les coussins qu'ils empilent à leur guise. On se dit bonjour, on ne se bouscule pas, on s'engage pour une lecture. A la fin de chaque histoire on peut prendre son manteau et s'en aller dans le respect de l'autre : moi lectrice et eux auditeurs.

Après les salutations c'est le moment du choix : je présente les livres que j'ai apportés, en général une dizaine : je montre les couvertures, je lis les titres et je résume le contenu en quelques mots. Chaque séance permet de lire environ 3 albums. La lecture est collective mais les enfants ont besoin à tour de rôle de choisir le livre qui va être lu à tous. Alors pour être certaine de donner sa chance à chacun, je note qui choisit, ce que je lis et un peu plus tard les livres qui ont bien marché. C'est ma façon de faire. Il y a sûrement d'autres techniques.

Chaque vendredi, je lis à deux groupes d'enfants puisque dans cet établissement il y a deux services de cantine. Mon exposé serait incomplet si je ne saluais pas le remarquable travail de Solange, la permanente de surveillance cantine, qui me facilite grandement le travail et avec qui je discute des enfants qui sont venus, passerelle indispensable entre les enfants et nous. Sans Solange notre présence (il y a un autre lecteur dans cette école) n'aurait pas de consistance. En temps péri scolaire, nous ne voyons pas les enseignants, nous sommes transparents. Il manque cette possibilité, dans l'intérêt des enfants de rendre compte de la séance. Je terminerai en souhaitant trouver un moment

de compte rendu avec les enseignants, de ce que j'ai lu et du comportement des enfants. Je suis optimiste cela arrivera un jour ».



La Charte du lecteur

1 STATUT DU LECTEUR

- 1.1 Une des spécificités du programme Lire et faire lire étant d'assurer le lien intergénérationnel, le lecteur doit être retraité ou âgé d'au moins 50 ans.
- 1.2 Il intervient bénévolement.
- 1.3 Le lecteur est accueilli par la coordination départementale qui valide son inscription.
- 1.4 Le lecteur est assuré gratuitement pour ses déplacements (domicile - structure éducative) et son temps d'intervention auprès des enfants, par l'association nationale Lire et faire lire.
- 1.5 Le lecteur peut adhérer, s'il le souhaite, à une association partenaire du programme Lire et faire lire.

2 NEUTRALITE

- 2.1 Le lecteur, dans une démarche républicaine et laïque, n'est pas sélectionné sur ses opinions politiques, religieuses, morales. Il n'en fera pas état lors de ses interventions. Il n'exprimera aucun jugement sur ceux dont les valeurs diffèrent des siennes, n'effectuera aucune propagande.

3 FREQUENCE ET LIEU DES ACTIONS

- 3.1 Les enfants bénéficient au minimum d'une séance hebdomadaire, assurée par un ou plusieurs lecteurs.
- 3.2 Le lecteur s'engage, après un essai d'un mois, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours (sauf imprévu).
- 3.3 La coordination départementale s'efforce de proposer au lecteur la structure la plus proche possible de son domicile.
- 3.4 Pour des actions avec des enfants relevant de structures éducatives autres que l'école primaire, le lecteur donnera son accord préalable et bénéficiera d'une information et d'un soutien adaptés

4 ACTIVITE AVEC LES ENFANTS

- 4.1 Le lecteur a pour mission de lire des histoires à un groupe de 2 à 6 enfants volontaires, dans une démarche de plaisir, de partage et de découverte. Lire et faire lire n'est pas un programme de soutien scolaire ou d'apprentissage.
- 4.2 L'équipe éducative constitue les groupes d'enfants.

- 4.3 Le choix des livres implique une large ouverture sur la littérature jeunesse. Ce choix se fait par concertation entre les lecteurs et l'équipe éducative.
- 4.4 Le lecteur ne reste jamais seul en présence d'un seul enfant.
- 4.5 Le lecteur n'intervient que pour les actions définies dans la présente charte. Sinon, il agirait alors sans autorisation, ni assurance, ni défense en cas de problème juridique.

5 RELATIONS AVEC LA COORDINATION DEPARTEMENTALE

- 5.1 Le lecteur et la coordination départementale communiquent au moins une fois par trimestre.
- 5.2 La coordination départementale organise des réunions de préparation, d'évaluation, d'échanges, de formation et de bilan auxquelles le lecteur est invité à participer.
- 5.3 La coordination s'engage à aider le lecteur dans d'éventuelles difficultés rencontrées dans le programme Lire et faire lire.
- 5.4 La coordination veille au respect de la présente charte.
- Coordination départementale : Lire et faire lire est mis en œuvre conjointement par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union nationale des associations familiales). Les niveaux départementaux de ces organismes (UDAF/FOL) organisent et coordonnent le programme. Par conventions particulières, des associations partenaires peuvent relayer le programme Lire et faire lire. »

La Charte des structures éducatives

1 STRUCTURES D'ACCUEIL

- 1.1 Lire et faire lire s'adresse en priorité aux enfants des classes du Cycle 2, de toutes les écoles primaires. Une extension du programme est possible en Cycle 1 et en Cycle 3.
- 1.2 Lire et faire lire privilégie le temps périscolaire. En accord avec l'équipe éducative, une intervention sur le temps scolaire est possible.
- 1.3 Lire et faire lire s'adresse également aux enfants fréquentant des structures "petite enfance", des associations socioculturelles, des centres de loisirs, des structures médicosociales et des établissements secondaires.
- 1.4 Les coordinations départementales Lire et faire lire sont les interlocuteurs des structures.

2 DUREE ET FREQUENCE DE L'ACTION

- 2.1 La structure, après une période d'essai d'un mois, s'engage à participer au programme jusqu'à la fin de la période définie en commun.
- 2.2 La fréquence des interventions est définie par la structure en collaboration avec la coordination départementale, en tenant compte des disponibilités des lecteurs.
- 2.3 En cas de difficultés non résolues, et après avoir contacté la coordination locale, la structure peut suspendre le programme en cours d'année.

3 ROLE DE LA STRUCTURE EDUCATIVE

- 3.1 C'est la structure, sous la responsabilité de son directeur, qui décide de sa participation au programme, en se manifestant auprès de la coordination départementale.
- 3.2 L'intervention des lecteurs est intégrée aux activités de la structure, en cohérence avec son projet éducatif.
- 3.3 L'équipe éducative de la structure constitue des groupes de 2 à 6 enfants volontaires.
- 3.4 La structure met en œuvre les conditions favorables au bon déroulement de l'activité.
- 3.5 Le choix des livres se fait par concertation entre les lecteurs et l'équipe éducative.
- 3.6 La structure s'engage à ne pas confier d'autres tâches aux lecteurs que celles relevant de l'activité de Lire et faire lire.
- 3.7 La structure est chargée d'informer les familles, son personnel et ses services sur le déroulement du programme.

4 RELATIONS AVEC LA COORDINATION DEPARTEMENTALE

- 4.1 La coordination départementale est à la disposition de la structure éducative pour la renseigner et l'accompagner dans la mise en place du programme.
- 4.2 La structure est invitée à faire part à la coordination départementale de ses remarques et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité des interventions.
- 4.3 La coordination départementale s'engage à l'aider dans d'éventuelles difficultés rencontrées lors du déroulement du programme Lire et faire lire.
- 4.4 La signature d'une convention entre la structure d'accueil et la coordination départementale est souhaitable.
- 4.5 La coordination départementale veille au respect de la présente charte.

La bibliographie d'une auteure et formatrice LFL dans le 95 (Janine Bruneau)

Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Certains de ces albums sont des classiques de la littérature jeunesse. Chaque titre proposé est aussi un prétexte à nommer un auteur, un illustrateur, une collection, un éditeur, un genre pour inviter à consulter et à choisir parmi ces références.

Albums

Le Bateau Vert. Quentin Blake. GALLIMARD
Moi, Ming. Clotilde Bernos. Rue du monde.
L'indien de la tour Eiffel. Fred bernard. François Roca. Albin Michel
Le tunnel Anthony Browne. Kaléidoscope
Siam. Daniel Conrod. François Place. Rue du Monde.
Tête à claques. Philippe Corentin. Ecole des loisirs.
Rosa veut maigrir Desmoinaux Christel. Hachette
La case aux hibiscus rouges. Alex Godard. Albin Michel
Suzanne. Marie-Ange Guillaume François Roca. Seuil
Silencio. Anne Herbauts. Duculot
Neige. Olga Lecaye. G. Solotareff
Perdu! Antonin Louchard. Albin Michel Jeunesse
Les voisins font un cirque le dimanche. G. Moncomble .Natali Fortier. Thierry Magnier
Chien bleu. Nadja. Ecole des loisirs
Les mots doux. Carl Norac Claude K.Dubois. Pastel
L'île du Monstril. Yvan Pommaux. L'école des loisirs.
Ma balle perdue. Sara. Autrement
Ma maîtresse a dit.. Alain Le Saux. Rivages
Le bonhomme kamishibaï. Allen Say. Ecole des loisirs.
Max et les maximonstres. Maurice Sendak. L'école des loisirs.
Lou la brebis. Karin Serres. Hervé Le Goff. Père Castor.
Madlenka. Peter Sis. Grasset jeunesse.
Petit-Bond trouve un ami. Max Velthuijs. Pastel
Felix. Tomi Ungerer. L'école des loisirs.

Contes

Le vilain petit canard. Andersen. Henri Galleron. Gallimard jeunesse
La princesse au petit pois. Andersen. Delphine Grenier. Didier jeunesse

La barbe bleue. Eric Battut. *Bilboquet*
Rafara. illustré par Anne-Catherine De Boel. *Pastel.*
Les trois poissons. Chèze Bernard (conteur) Gambini Cécile. *Seuil*
Lilas. Yvan Pommaux. *L'école des loisirs.*
Homme de couleur. Jérôme Ruillier. *Bilboquet.*
Une soupe au caillou. Anaïs Vaugelade. *L'école des loisirs.*

Poésie

Le rap des rats. Michel Besnier, Henri Galeron. *Motus*
Oh ! Les amoureux. François David. Isabelle Simon. *Sarbacane*
Zéro pour Zoro. François David. Véronique Lombard. *Motus*
La hulotte n'a pas d'culotte. Jean Féron. Maud Legrand. *Le farfadet bleu.*
Dans Paris il y a..... Paul Eluard. Antonin Louchard. *Petits géants.* Rue du monde
Tour de terre en poésie. Henry Jean-Marie. Mireille Vautier. *Rue du monde.*

Une bibliographie d'usagers (parents et enfant de 5 ans)

Histoires de loup

Grand loup et petit loup (N. Brun-Cosme / O. Le Tallec) Père Castor
La véritable histoire des 3 petits cochons (E. Bloegvad) Folio benjamin
Lulu et le loup bleu (D. Picouly / F. Pillot) Magnard jeunesse
Et pourquoi ? (M. Van Zeveren) Pastel
Une soupe au caillou (A. Vaugelade) L'École des loisirs
Le grand méchant maître (C. Hahn) Duculot
Moi, le loup et les choccos (D. Perret) Thierry Magnier

Tom Ungerer

Les trois brigands (T. Ungerer) L'École des loisirs
Le géant de Zéralda (T. Ungerer) L'École des loisirs

Sorcières, fées et monstres

Le petit sorcier de la pluie (C. Norac / A-C. de Boel) Pastel
La fée Kiki (J. Duquenois) Albin Michel jeunesse
Les sirènes de Belpêchao (M. Le Huche) Didier jeunesse
Chhht ! (S. Grindley / P. Utton) Pastel
Max et les maximonstres (M. Sendak) L'École des loisirs
Comment ratatiner les monstres ? (C. Leblanc / R. Garrigue) P'tit Glénat

Vie quotidienne

La petite souris qui a perdu une dent (C. Artur/M. Boutavant) Père Castor
L'école de Léon (S. Bloch) Albin Michel jeunesse
Papa Houêtu (V. Malone / S. Bravi) Seuil jeunesse

Racisme

Vieux frère de petit balai (L. Delaby / M. Daufresne) Père Castor
Lilly (P. Perret / Nathalie C.) Nathan

Amitié/Sentiments

Mon lion (M. Sadat) Autrement
Chien bleu (Nadja) L'École des loisirs
Siam (D. Conrod / F. place) Rue du Monde
Moi, Ming (C. Bernos / N. Novi) Rue du Monde
Sous le grand banyan (J.-C. Mourlavat / N. Novi) Rue du Monde
La balade de Pat Garrett & Billy the Kid (T.M. Le Thanh/J.de Loustal) Seuil jeunesse
Le rêve de Mia (M. Foreman) Gallimard
Azur et Asmar (M. Ocelot) Nathan

Humour

Aboie Georges ! (J. Feiffer) L'École des loisirs
De la petite taupe ... (W. Holzwarth / W. Elbrucht) Milan
La petite souris, la fraise bien mûre et l'ours affamé (A. Wood/D. Wood) Mijade
La petite poule qui voulait voir la mer (C. Jolibois / C. Heinrich) Pocket jeunesse
Mon île de pirates (A. Mitgutsch) Syros

Pef

Rendez-moi mes poux (Pef) Folio benjamin
Le petit Motordu (Pef) Folio benjamin
La belle lisse poire du prince de Motordu (Pef) Folio benjamin

Livres à raconter

Danger : enfants sages (B. Friot / C. Merlin) Milan poche
Clément Aplati (J. Brown / T. Ross) Folio cadet
Le Kid (L. Gillot / O. Balez) mk2/Bayard

La BD

Papa raconte (L. Trondheim) Delcourt jeunesse
Monstrueux bazar (L. Trondheim) Delcourt jeunesse

Poésie

101 poésies et comptines (collectif) Bayard
Oh, les belles lettres ! (J. Hoestland / P. Bertrand) Actes sud junior

Art

Incroyables portraits d'Arcimboldo Palette

Une bibliographie thématique (de la Joie par les livres) Des livres contre le racisme, pour la différence et la tolérance

ALBUMS – TEXTES ILLUSTRÉS

Bili-Bili Casterman, À partir de 3 ans Chih-Yuan Chen, adapt. Rémi Stefani
Petit Bond et l'étranger (L'École des loisirs / Pastel), Max Velthuijs À partir de 4 ans
Yoko Gallimard Jeunesse, Rosemary Wells À partir de 4 ans
Le Pyjama de Tibi Nathan, Zidrou, Frédéric Rébéna À partir de 5 ans
Poulou et Sébastien Bayard Éditions, René Escudé ; Ulises Wensell. À partir de 5 ans
Le Vilain petit canard Circonflexe D'après Andersen, ill. Theo Van Hoytema
A partir de 5 ans.
Vite, cachez-vous ! Albin Michel jeunesse Frank Asch, ill. Devin Asch A partir de 6 ans
Les carnets de Lieneke L'École des loisirs Jean Van Der Hoeden, A partir de 6 ans
La Bête curieuse Sarbacane, Didier Lévy ; ill. Matthieu Roussel À partir de 6 ans
À l'étranger La Joie de lire, Récits Jürg Schubiger, ill. Albertine. À partir de 7 ans
L'Œuf du coq Casterman, *Hubert Ben Kemoun*, ill. Bruno Heitz. À partir de 7 ans
Wahid Albin Michel Jeunesse, Thierry Lenain ; ill. Olivier Balez À partir de 7 ans
Henry et la liberté : une histoire vraie Toucan Jeunesse Ellen Levine, ill. Kadir Nelson
A partir de 9 ans

ROMANS

Vive la France Nathan, *Thierry Lenain* ; ill. *Delphine Durand*. À partir de 6 ans
La Tarte aux escargots L'École des loisirs, Brigitte Smadja. À partir de 9 ans
La Leçon de francisse Gallimard Jeunesse Azouz Begag, ill. Sandrine Martin
A partir de 9 ans
Il faut sauver Saïd L'École des loisirs, (Neuf) Brigitte Smadja À partir de 10 ans

POÉSIES ET CHANSONS

La Cour couleurs, Anthologie de poèmes contre le racisme Rue du Monde,
Jean-Marie Henry ; ill. Zaü À partir de 11 ans
Chanter contre le racisme Mango Jeunesse, 2002 (Album Dada ; Allons z'enfants)
À partir de 12 ans

DOCUMENTAIRES

Le Premier livre de toutes nos couleurs Rue du monde, 2002 (Les Premiers livres) Alain Serres ; ill. Zaü À partir de 6 ans
Savoir faire face au racisme Milan, Emmanuel Vaillant À partir de 9 ans
Enfants d'ici, parents d'ailleurs : histoire et mémoire de l'exode rural et de l'immigration
Gallimard Jeunesse, 2005,

Par quatre chemins Carole Saturno ; ill. Olivier Balez, Fabienne Burckel et Bertrand Dubois À partir de 10 ans

Le Grand livre contre le racisme Rue du monde, 1999 dir. Alain Serres ; ill. Zaü À partir de 10 ans



Le comité de soutien de Lire et faire lire est constitué de plus de 120 écrivains :

Jacques Almira, Pierre d'Armayan , Jean-Philippe Arrou-Vignod, Jacques Attali, Nicole Avril, Elisabeth Barillé, Michel Bauer, Philippe Beaussaut, Tahar Ben Jelloun, Tonino Benacquista, Hector Bianciotti, Clémence de Bieville, Pierrick Bisiski, Christian Bobin, Denise Bombardier, Michel Braudeau, Pascal Bruckner, Emmanuel Carrère, Jack Chaboud, Françoise Chandernagor, Madeleine Chapsal, Edmonde Charles-Roux, Noëlle Chatelet, Chantal Chawaf, Jean Claverie, François de Closets, Jean François Coatmeur, Paule Constant, Didier Daeninckx, Régine Deforges, Philippe Delerm, Michel Déon, Dominique Desanti, Marie Desplechin, Régine Detambel, Jean Pierre Dirick, Catherine Dolto-Tolitch, Jacques Duquesne, Xavier Emmanuelli, Alain Finkielkraut, Annie Ernaux, Michèle Fitoussi, Pierrette Fleutiaux, Irène Frain, Dan Franck, Max Gallo, François Garagnon, Michèle Gazier, Françoise Giroud, Franz-Olivier Giesbert, Henri Godard, Roger Grenier, Benoîte Groult, Gudule, Paul Guimard, Yves Hughes, Alexandre Jardin, Jean-François Josselin, Charles Juliet, Claude Klotz, Antoon Krings, Philippe Labro, Isabelle Lacamp, Jean-Marie Laclavetine, Marc Lambron, Dominique Lapierre, Jacques Laurent, Jean-Marie Le Clezio, Françoise Lefèvre, Véronique M. LeNormand, Françoise Mallet-Joris, Amin Maalouf, Félicien Marceau, Philippe Meyer, Claude Michelet, François Morel, Edgar Morin, Eric Neuhoff, Jean d'Ormesson, Eric Orsenna, Katherine Pancol, PEF, Daniel Pennac, Daniel Picouly, François Place, Patrick Poivre d'Arvor, JB Pontalis, Yann Queffelec, Patrick Rambaud, Pierre-Jean Remy, Jean-François Revel, Jean-Marc Roberts, Jean-Marie Rouart, Jean Rouaud, Jean-Christophe Ruffin, Jacques Salomé, Alex Sanders, Claude Sarraute, Pierre Schoendorfer, Yves Simon, Christiane Singer, Valère Staraselski, Vincent de Swarte, Ophélie Texier, Paul Thiès, Denis Tillinac, Michel Tournier, Henri Troyat, Alain Turgeon, Albert Uderzo, Didier Van Cauwelaert, Jean Vautrin, Bertrand Visage, Frederic Vitoux, Martin Winckler, Françoise Xénakis.



*La réalisation de ce document fait suite à la participation de B. Anselmetti, coordinateur Lire et faire lire dans le Val d'Oise, au groupe régional CARIF/ANLCI dans le cadre du Forum des Pratiques en Régions 2008/2010 en matière de Prévention Illettrisme mis en place par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et par la Région Ile de France dans le cadre de ses travaux portant sur les actions préventives, éducatives et culturelles autour de la petite enfance et de l'enfance.
(BA/Juillet 2009)*